

Avis de constitution

SOCIETE « SMART SOLAR CONSTRUCTION » en abrégé « S.S.C »

Siège Abidjan, Anyama, route d'AKOUBE non loin de  
l'hôtel DANDY., Lot 12, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SMART SOLAR CONSTRUCTION »

en abrégé « S.S.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Production énergie propre (énergie solaire)
- Production agricole
- Réduction carbone
- Production énergie verte
- Agro-industrie
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, route d'AKOUBE non loin

de l'hôtel DANDY., Lot 12, Ilot 03

Dirigeant(s) M KÜHL ENRICO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00138 du 09/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00878/GTCA/RC/2024 du 09/01/2024

